

M. Fliniaux a été pendant plusieurs années avocat au barreau de Douai et compte dans le ressort de nombreux amis. Il est l'auteur de plusieurs travaux d'économie politique et d'un ouvrage sur la *Propriété littéraire*, le plus complet qui existe sur cette matière.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 9 mars :

L'arrêté du 28 décembre 1871 est rapporté pour toutes les communes du département où aucun cas de typhus n'a été constaté depuis plus de vingt jours. Cet arrêté sera maintenu en vigueur, dans les communes infectées, pendant vingt jours, à partir de la constatation du dernier cas de maladie.

MM. les maires continueront à informer M. le Préfet du Nord exactement et directement de tous les faits qui se produiront au sujet du typhus. Le même avis sera donné à MM. les Préfets.

L'Echo rapporte que dans les environs de Lannoy on a découvert, ce matin, le cadavre décapité d'un enfant du sexe féminin.

M. le commissaire de police appelé immédiatement sur les lieux a commencé son enquête. La mort paraît remonter à trois jours au moins. La tête de l'enfant, qui a été détachée du tronc, n'a pu être encore retrouvée. Le cadavre était enveloppé de lambeaux d'étoffes de différentes couleurs; l'un des lambeaux était marqué, mais il était tellement maculé qu'il a été impossible de déchiffrer les caractères.

La quête de dimanche dernier à Lille, a rapporté la somme de 30,320 fr. 80 c., non compris la monnaie étrangère que l'on estime à 100 fr. environ, et les bijoux dont l'estimation n'a pas encore été faite. Ces objets rapporteront une somme supérieure à leur valeur, attendu qu'ils seront mis en loterie. De plus, il y a à ajouter à la quête la somme de 2,814 fr. 25 abandonnée au profit de la quête par la Compagnie du Chemin de fer de Lille à Valenciennes. Cette somme constitue la recette de la compagnie dans la journée du 10 mars. La quête du 10 mars a produit, en conséquence, une somme de plus de 34,000 francs.

ORDINATION DE LA QUATRIÈME DIMANCHE DE CARÊME (ACTU TEMPORA).
Ont été nommés prêtres :
M. Wallez, Jean-Baptiste-Hippolyte, de Valenciennes.
Gognan, Jules-Victor, de Quesnoy-sur-Deûle.
Davyant, Ernest-Martin, de Trélon.
Brousse, Charles-Louis, de Bergues.
Dehannoy, Jean-Baptiste, de Neuf-Berquin.

SEI MORIBUNDI OB CURA
NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES.
M. Ladrant, curé de Bérilles, est transféré à Coblentz.
M. Desrive, vicaire de Saint-Nicolas, à Valenciennes, est nommé curé d'Ohain.
M. Wassez, vicaire de Denain, est nommé curé de Neuville-les-Salesches.
M. Bombar, vicaire de La Gorgue, est transféré à Valenciennes (Saint-Nicolas).
M. Wallez, nouveau prêtre, est nommé vicaire d'Anor.
M. Goeman, nouveau prêtre, est nommé vicaire à La Gorgue.
M. Dawant, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Denain.
M. Brousse, nouveau prêtre est nommé vicaire à Baillet (Saint-Vaast).
M. Delannoy, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Bergues.
M. l'abbé Bott, du diocèse de Metz, a été nommé aumônier de la prison à Douai.

était monté derrière eux jusqu'à la loge, et là, se faisant ouvrir et reconnaître, s'était montré si hautin, si spirituel, si incisif, de persiflages si cruels, qu'Edgard, perdant la tête et rouge de colère, l'avait provoqué. Provocation acceptée et salut rapidement échangé entre les deux adversaires, on s'était quitté en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin : le duel avait eu lieu, et nous avons à peu près vu quel en était le résultat.

Hélas ! ce résultat était tel que l'ennemi le plus acharné d'Edgard n'en eût pu désirer de plus lamentable. On s'était battu au sabre, et le sabre du Margrave, dont la teille dominait celle de son antagoniste, parant un imprudent coup de pointe et tournant sur sa tète par un moulinet terrible, lui avait fendu le visage dans presque toute sa longueur, laissant une formidable entaille à travers le front, l'arcade sourcillaire, l'arête du nez et la joue.

Quant la fièvre fut passée, qu'on eut levé les compresses, et qu'Edgard, entré en convalescence, essaya de se regarder dans son miroir de poche, il se fit horreur : une cicatrice noire et livide lui traversait toute la figure, brisait l'harmonie de ses traits, bouleversait leur expression, le vieillissait de quinze ans, et le rendait plus propre à briller dans une allée du jardin des Invalides qu'au bal ou aux Champs-Élysées. Lorsqu'il demanda au chirurgien s'il resterait toujours ainsi, ce dernier commença par

AVIS

L'administration municipale de Roubaix demande une personne ayant les connaissances suffisantes pour remplir les fonctions d'inspecteur des marchés et des denrées alimentaires.

Première Communion.

A l'occasion de la première communion, la librairie Reboux, rue Nain 1, vient de recevoir un grand et beau choix de *Livres de prières, Images et Chapetelets.*

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie.

Lundi 18 mars, 8 h. 1/4 du soir.

L'acide sulfurique.

Cours public de Physique.

Mercredi 20 mars, à 8 h. 1/4 du soir

Etude de l'oreille.

Souscription patriotique DES FEMMES DE FRANCE

POUR CONCOURIR à la libération des départements occupés.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Une souscription est ouverte en ce moment d'un bout de la France à l'autre pour la libération du territoire. Le Comité central du Nord a adopté le programme du Comité présidé par M. Drouin de Lhuys, autrement dit programme de Nancy. En voici les conditions : Le souscripteur ne donne rien actuellement. Il signe une formule par laquelle il s'engage à verser dans la caisse du comité le montant de la somme par lui souscrite, soit à présentation, soit à quatre-vingt-dix jours de vue, au maximum, à partir du jour où il aura été constaté que le montant total des souscriptions recueillies, en y comprenant la sienne, atteint le chiffre de 500 millions.

Quel est le sort réservé à cette souscription ? Atteindra-t-elle le chiffre énorme sans lequel elle se déclare elle-même caduque, ou non avenue ? N'y a-t-il pas une hardiesse tant soit peu téméraire dans cet appel fait au patriotisme d'une nation aussi cruellement éprouvée ? Est-il prudent de lui demander un sacrifice aussi considérable, hors de proportion avec tout ce qui a jamais été tenté par aucun peuple, et dans quel moment ?

Ces considérations sont assurément fort graves. On comprend qu'elles aient préoccupé les meilleurs esprits et que le gouvernement, aussi bien que l'Assemblée, ait pu jusqu'à ce jour hésiter devant la responsabilité d'une pareille entreprise.

On ne met pas légèrement le marché à la main à une nation sur une question de patriotisme et d'honneur. Mais enfin, le sort en est jeté ! Le pays s'est lui-même engagé dans cette voie. La question est aujourd'hui posée de telle sorte que reculer est impossible. Il n'est plus temps de raisonner, il faut agir.

Et pourtant raisonnons une fois encore. Partons de ce point très réel, hélas ! que les Prussiens occupent une portion de notre territoire ; que le reste est engagé au paiement de la dette énorme que nous avons contractée vis-à-vis d'eux ; que tous tant que nous sommes, propriétaires de nos champs, de nos industries et de nos foyers, tant que cette dette ne sera point payée, nous aurons à subir un droit supérieur au nôtre, le droit du vainqueur. Nous avons quelque peine à le comprendre. Celles de nos provinces qui n'ont pas été envahies ne sentent pas assez pour elles-mêmes la poignante réalité de *ex victis* auxquelles nous avaient si mal préparés nos gloires et nos illusions passées. Mais la prudence est la vérité pour tous. Les Prussiens, à l'heure présente, ont pour eux le

éluder la question et finit par lui dire que sans doute le temps apporterait dans son état une amélioration notable, mais que, de bien des années, il ne pouvait pas espérer de guérison complète ; que, du reste, il devait se tenir bien heureux de n'être pas borgne. Ça n'était fait ; le beau Mévil n'était plus beau ; son règne finissait ; la liste de ses conquêtes se fermait avec sa blessure, et don Juan disparaissait, non pas dans une trappe infernale, mais sous un prosaïque bandeau de taffetas d'Angleterre.

Le coup fut rude ; Edgard avait trente ans à peine, et vivre désormais sans plaisir aux femmes lui paraissait impossible. Cette vanité un peu puérile, qui jointe à son desœuvrement, avait une si grande part dans ses campagnes amoureuses, lui rendait plus cruelle encore la perspective de cette retraite prématurée. Il eut alors cette bonne pensée dont nous parlions tout-à-l'heure, celle de se rattacher de toutes ses forces aux tendresses et aux félicités conjugales, d'y chercher une consolation et un refuge, de restituer à sa femme la pleine possession de son cœur repentant et de sa figure balafmée. Il apprit que, dès le premier jour, Laure avait su le motif de son duel, les suites probables de sa blessure, et il remarqua, avec une reconnaissance où se mêlait peut-être encore un grain de fatuité rétrospective, que son pardon n'en avait pas été moins prompt, ni ses soins moins dévoués. Il en fut vivement touché ; Edgard était léger, mais il n'était ni dépra-

voit et la force. Ils ont notre parole. Dégageons-la d'abord, en attendant mieux et disons-nous bien que, quoi qu'il nous en coûte, le sacrifice ne dépassera jamais la valeur du but à atteindre.

Or, pour dégager notre parole, il faut payer à la Prusse les trois milliards que nous lui avons promis. Pour pouvoir exiger l'exécution du traité qui doit nous rendre la clef de notre maison, il faut nous mettre en mesure d'exécuter ce traité nous-mêmes ; hors de là, il n'y a qu'illusions décevantes et formidables aventures.

Mais trois milliards c'est une somme effroyable ! jamais nous ne parviendrons à la payer dans le court délai qui nous est imparti par la Prusse si l'Europe ne nous vient en aide. Il faut faire appel au crédit de la France. Là est la mesure suprême qui seule peut et doit nous sauver de la ruine finale. C'est par l'emprunt seul que nous obtiendrons l'argent nécessaire à notre salut.

C'est pour cela justement qu'il importe de se bien préparer à cet emprunt. On n'a pas le bien, que le crédit qu'on mérite, et on le mérite de deux façons : par les garanties matérielles et par les garanties morales. La meilleure des garanties matérielles serait le retour de l'ordre dans les esprits et de la prospérité dans les affaires. A défaut de celle-là, le Gouvernement et l'Assemblée s'efforcent, par la création de nouveaux impôts, de procurer au Trésor des ressources en rapport avec ses nécessités présentes et futures. Voilà qui est bien. Mais est-ce tout ? Qui peut nier que la meilleure, la plus efficace des garanties, c'est encore la personne même du débiteur ? Or, le débiteur ici, c'est la nation française. Que vaut-elle ? Quelle est sa puissance ? Quelle est sa moralité ? Quelle est sa foi en elle-même et dans son avenir ? Que peut-elle et que veut-elle ? Voilà les questions que se posera, le jour de l'emprunt, tout capitaliste français ou étranger, et, selon la réponse qui sera faite, il prêtera à des conditions plus ou moins favorables, ou il ne prêtera pas du tout.

Eh bien ! cette réponse, c'est à nous à la fournir par avance et préalablement à l'émission de cet emprunt. C'est à nous à dire ce que vaut la nation française et ce qu'elle peut. En tant que nation, et c'est le crédit de la nation qu'il s'agit de rétablir dans son intégrité, elle vaut ce que vaut notre patriotisme. Il ne dépend pas de nous, hélas ! et pour notre malheur, d'être unis dans une même foi politique. Unissons-nous au moins dans l'amour de la patrie et dans l'affirmation réelle, et active de cet amour.

C'est par là que nous pouvons la sauver en lui donnant à elle-même foi dans sa propre existence et en donnant cette foi aux autres. Le jour où librement, sans contrainte d'aucune sorte, sur un simple appel fait à l'honneur national et au dévouement patriotique, non plus pour payer sa gloire, mais pour dégager sa parole, elle aura obtenu de ses enfants une somme plus considérable que jamais peuple n'en put trouver aux jours de sa prospérité, ce jour-là la patrie française sortira intacte et radieuse de ses épreuves et elle aura fait son premier pas et le plus décisif dans la voie de sa rédemption.

Voilà l'immense service qu'elle attend de nous. Pouvons-nous hésiter à le lui rendre ? Pas de sophismes et pas d'équivoque. Il est constant que le but à atteindre est d'un prix incalculable. L'objet que se propose la souscription une fois obtenu, la France a reconquis au dedans et au dehors une partie considérable de son prestige, et pour traduire ce résultat par un fait en quelque sorte mathématique, elle a assuré la réalisation aux conditions les plus favorables de l'emprunt qui doit l'affranchir.

Donc, notre devoir à tous est de souscrire dans la mesure de nos forces et aussi dans la mesure de nos intérêts. La seule objection sérieuse qui pouvait être tirée de l'hésitation que chacun éprouve à s'imposer un lourd sacrifice actuel en vue d'un résultat éventuel et problématique, a disparu par la sage combinaison qui a été adoptée et par la forme conditionnelle donnée à chaque souscription. Les autres objections ne méritent pas qu'on s'y arrête. Elles précèdent pour la plupart, il ne faut pas qu'on s'y trompe, de la peine qu'on ressent toujours à se dessaisir. On a brisé son patriotisme insuffisant sous la négation du patriotisme d'autrui. Que chacun commence par prouver le sien sans se préoccuper de celui des autres, et le succès de la souscription est assuré.

vé, ni méchant. Son plus grand malheur avait été de se trouver, de trop bonne heure, libre, riche et oisif, doué de tous les dons extérieurs, gâté par les femmes, entraîné dans une société frivole et brillante, et trop persuadé qu'il n'y avait rien de plus glorieux, de plus méritoire que de devancer la mode, de donner le ton aux avant-scènes et de régner sur le turf, à Lamarche ou à Chantilly.

Lorsqu'il fut distingué par la duchesse de Birague, cet amour aurait pu amener dans sa vie et dans sa personne un changement favorable ; mais Laure, malgré un charme naturel et mille qualités de cœur, était elle-même soumise à cette contagion d'élegance, à ces gracieux esclavages de femme à la mode, qui substituent une âme, une langue et une existence factice à l'âme, au langage et à l'existence véritable. Elle aurait pu diriger, relever Edgard, refaire son éducation intellectuelle et morale ; elle n'avait su que l'aimer d'abord, l'épouser ensuite, et enfin subir les conséquences de ses habitudes dissipées, tantôt avec une jalouse inquiétude tantôt avec une résignation mélancolique.

Ce fut donc pour tous deux une crise, et peut-être une crise heureuse, que ce duel et cette blessure. Laure entra en elle-même, et, généreuse par instinct, elle s'accusa de n'avoir rien fait pour diriger les idées de son mari vers un but plus noble, pour mettre dans sa vie une occupation plus sérieuse, pour relever et raffermir cette nature aimable

Ce qu'il faut, c'est que tous les efforts s'unissent, que tous les partis s'effacent, que tous les rangs se confondent ; que l'humble obole de l'artisan se mêle à la riche souscription du capitaliste. La victoire, ici comme ailleurs, sera du côté des gros bataillons. Que les classes élevées, qui se sont bien montrées pendant la guerre, prennent cette fois encore leur large part dans le sacrifice ; qu'elles se rappellent la vieille devise : *Noblesse oblige*. Le patriotisme, comme tout ce qui est grand et vivace, se régénère et se fortifie par l'épreuve. Sachons tirer parti de nos malheurs. Faisons appel à tous les nobles instincts de notre race qui l'ont tant de fois et si bien servie ! Assez de matérialisme comme cela. Mettons un peu d'idéal et de sentiment dans le gouvernement de notre vie. « Ce *luce des âmes dévotées* » qui s'appelle l'honneur chez les particuliers, s'appelle le *patriotisme* chez les nations. Rendons à notre France ce luxe qui lui sied mieux que tous les autres.

Jadis, et ce n'est pas l'époque la moins glorieuse et la moins féconde de notre histoire, nos pères ont tout quitté pour aller au-delà des mers arracher les lieux saints à des mains sacrilèges. Nous pouvons bien, à notre tour, nous imposer quelques sacrifices pour la délivrance de cette terre sacrée qui s'appelle le sol de la patrie.

Le Comité central :

P. DERODE, président ; TRIPIER-DURIEUX, trésorier ; DEJARDIN, secrétaire ; H. BERNARD, DANIEL, GUIRAUDET, LECHAT, P. LEGRAND, A. LONGHAYE, MATHIAS, MORISSON, ROBINET DE CLERY, SOINS, VINCENT.

Commerce

Résumé du marché du Havre de vendredi matin 8 mars au jeudi soir 5 mars.

Nous venons de passer une semaine dans le calme le plus complet, la demande pour la filature française, ayant été des plus restreintes. Le chiffre des affaires traitées dans la période que nous résumons, aurait été très-minime, si l'exportation n'avait encore pris passablement de ton, principalement en Brésil, soit des Fernambourg à 131, des Mossoro au même prix et des Sorocaba à 130. Ces sortes, par suite de la demande dont elles ont été l'objet, ont été comme on le voit, payées plutôt plus cher. Il n'en a pas été de même des autres cotons, qui, tous plus ou moins délaissés, les Surate surtout, pourraient s'obtenir à des cours un peu plus bas.

En général, on ne remarque cependant pas de pression à la vente, et il n'y a jusqu'ici d'autre changement à signaler que l'irrégularité qui résulte naturellement du calme persistant que nous traversons.

A livrer il s'est traité, dans les premiers jours, des Bengale faire à 82 fr. des Sorocaba à 130, des Oomra à fair vieux à 100. De New-Orléans on a offert ferme quelques affaires en low middling qu'on aurait pu traiter à fr. 135 et même à 133. On dit qu'on a fait quelque chose à ce dernier prix.

Le terme a été constamment faible et offert et nous clôturons sur les bases suivantes : Louisiane mars 132, avril 132 50, mai à oct 133. Oomra avril 98, mai 100. On est vendeur à ces cours.

Liverpool est resté calme, froid et en baisse. Le disponible a rétrogradé d'environ 3/16 à 3/8 d pour les Amériques, et de 1/8 à 5/16 pour les autres sortes, et le livrable d'environ 3/16 à 1/2 d.

Manchester, sous l'influence de Liverpool, a été très calme avec des prix tendant à la baisse. Pour vendre, il faudrait se soumettre à des concessions, surtout pour les filés et tissus de consommation.

Aux Etats-Unis, les recettes se maintiennent modérées. La tendance à la baisse, que nous constatons la semaine dernière sur les marchés américains, s'est traduite par une dépréciation de 1/4 d de New-York et de 4 fr. à New-Orléans et à Savannah.

Le *Nesico* venant de Santos, avec 2,315 B. coton Sorocaba, a reçu l'ordre de relever pour Liverpool où son chargement a été vendu à livrer.

Voici nos cours :

En disponible : Louisiane très ordinaire 133 fr., Oomra bon ordinaire 100 fr.

A livrer : Louisiane low middling en mer et en charge 133 nominal. Oomra en charge et en mer 105 nominal.

La suite au prochain numéro
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BANQUE DE CRÉDIT ET D'ÉMISSION (ANONYME)
Capital : 5,000,000 francs
Siège social : 57, rue Tailbout, Paris.
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ : Participation aux emprunts publics et émissions. Prêts et avances sur titres. (Mêmes numéros conservés). Paiements de tous coupons. Placement permanent d'obligations et arbitrages avec toutes valeurs. Achat et vente de toutes valeurs en Banque. Opération de Bourse au comptant et à terme (courtage officiel).
Le Président du Conseil d'administration N. LEFÈVRE-DURVILLE, G. O. Ancien Ministre du Commerce. 2030

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES

12 mars. — Mufier Augustin, rue de Margenta. — Lorthioir Maria, rue de l'Ommelet. — Vanheurek Charles, rue Bernart. — Eeckhout Maximilien, rue de Croix. — Lorange Cécile, rue de la Guinguette. — Minnaert Pauline, rue de la Basse-Mazure. — Devienne Adolphe, rue de la Basse-Mazure. — Carbon Francis, rue du Chemin de Fer.
12 mars. — Taisne Elise, rue de la Gaîté. — Taisne Jean-Baptiste, rue de la Gaîté. — Ouennville Florentin, rue St-Maurice. — Debrauter Rosalie, rue des Longues-Haies. — Serrurier Henri, rue du Collège. — Vermon Angèle, rue de la Perche. — Vanrompère Vital, au Pile. — Landras Irma, rue Delatre. — Soen Alfred, rue Cadeau.
14 mars. — Jossrand Edmond, rue de l'Ermitage. — Bateau Angèle, à l'Épeule. — Charlet Emile, rue Décrème. — Gérard Ernest, rue du Chemin de Fer. — Vergeyle Hélène, rue du Chemin de Fer. — Timmermans Clara, Basse-Mazure. — Thiebaut Marie, rue Latérale. — Boone Charles, rue de la Guinguette. — Lanneeuw Palmyre, rue de la Barbe d'Or.

DÉCÈS

12 mars. — Bernard Adèle, 69 ans, ménagère, Place du Trichon. — Salmon Joseph, 29 ans, tisserand, rue des 15 Ballots. — Mahieu Alexandrine, 47 ans, ménagère, rue de la Chaussée. — Brackman Marie, 12 jours, Grande-Rue. — Hennion Rosélice, 56 ans, bobineuse, à l'Hôpital. — Dhont Charles, 52 ans, peintre, à l'Hôpital. — Crochon Irma, 3 mois, rue du Tilleul. — Brasme Eugénie, 3 ans, rue de Lannoy.
13 mars. — Lèleu Marie, 1 an, Basse-Mazure. — Lénard Auguste, 63 ans, tisserand, au Calvaire. — Palmans Madelaine, 13 ans, peigneuse, rue de la Guinguette. — Terrain Catherine, 50 ans, ménagère, rue de Lannoy. — Myle Daniel, 10 mois, rue de la Vierge. — Ramont Julie, 79 ans, ménagère, rue de la Clef. — Labbens Alfred, 1 jour, rue des Longues-Haies. — Cornette Gustave, 34 ans, déboureur, à l'Hôpital. — Desplechin Louis, 50 ans, fleur, à l'Hôpital. — Carriette Florentin, 33 ans, fleur, à l'Hôpital.
14 mars. — Marcelly Louise, 13 ans, à l'Hôpital. — Lepers Jean, 36 ans, tisserand, au Fort Mullier. — Glorieux Clémence, 41 ans, ménagère, au Pile. — Dutrieux François, 2 ans, rue des Longues-Haies. — Dubar Julie, 5 mois, Grande-Rue. — Mathy Natalie, 1 an, rue Jacquart.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

LES ARTISTES RÉUNIS
Lundi 18 mars 1872
Deuxième représentation de : **Les viveurs de Paris**, drame en cinq actes et huit tableaux, par M. Xavier de Montepin.
Première représentation de : **Les forfaits de Pipermans**, vaudeville en un acte de MM. Thivrot et Duran.
ORDRE : 1. Les Viveurs de Paris. 2. Les forfaits de Pipermans.
On commencera à 7 heures.

AVIS

Diminution du prix des places :
Fautouils de première galerie 2 f. 25
Stalles de première galerie 1 f. 50
Première galerie 1 f. 50
Parterre 1 f. 50
Les autres places, prix ordinaire.

A L'ÉTUDE :

Les misérables, drame de Victor Hugo.
Le carnaval d'un merle blanc.
Le spectre de Patrick.

Messieurs les abonnés sont priés de renvoyer leurs cartes le plus promptement possible, vu la fin prochaine de la saison théâtrale.

SÉVILLE-XÈRES-CADIX

Le *Journal officiel* a publié l'ordonnance ouvrant le dernier délai de deux mois accordé par la loi espagnole pour recueillir les adhésions à la transaction officielle du 8 avril 1870. Ce dernier délai sera clos le 10 mai prochain.

Si, à cette époque, la transaction n'avait pas réuni la majorité d'adhérents déterminée par la loi, le chemin serait déclaré en faillite, et les obligations perdraient les bénéfices que la transaction a pour objet de leur assurer.

Tous ceux qui désirent éviter cette mise en faillite et les désastres qu'elle entraînerait pour eux, sont donc intéressés à donner leur adhésion dans le plus bref délai.

Ces adhésions et les titres d'obligations auxquels elles se référeront devront être remis :
A Madrid, au siège de la compagnie, Calles Pizarro, n° 11.
A Paris, chez MM. les fils de GUILLOU JEUNE, banquiers, rue Blanche, n° 72, qui continueront de payer à tous les adhérents 1 franc 42 c. 1/2 par obligation pour les intérêts anticipés du premier semestre 1871.

Dans les départements, à tous banquiers ou agents de change qui se chargeront de transmettre les adhésions à MM. les fils de GUILLOU JEUNE, et d'y recevoir, pour compte de leurs déposants, les intérêts anticipés du 1^{er} semestre de 1871.

APPRENTIS

On demande des Apprentis à l'imprimerie du *JOURNAL DE ROUBAIX*, rue Nain, 1.